



## La Science Based Targets initiative (SBTi) approuve les objectifs de décarbonation d'ATR

**Toulouse, le 22 janvier 2024** – ATR, constructeur numéro un mondial d'avions régionaux, a annoncé aujourd'hui avoir reçu l'approbation de ses objectifs de réduction des émissions à court terme par la Science Based Targets initiative (SBTi). Cette évaluation indépendante est une réalisation majeure pour ATR, qui a fait l'objet d'une analyse rigoureuse de l'ensemble de ses émissions afin de définir des objectifs de réduction fondés sur des données scientifiques.

ATR s'engage à réduire de 50,4 % d'ici 2030 les émissions absolues de gaz à effet de serre (GES) liées à ses processus opérationnels et à sa consommation d'énergie (Scope 1 et Scope 2), conformément à la trajectoire de 1,5 °C définie par les Accords de Paris. Dans le même laps de temps, le constructeur s'engage à réduire de 30 % les émissions absolues de GES générées par sa flotte d'avions en service (Scope 3 - utilisation des produits vendus). L'année de référence pour ces deux objectifs est 2018.

Nathalie Tarnaud Laude, Présidente exécutive d'ATR, a déclaré : « L'approbation par SBTi de nos objectifs de réduction des émissions témoigne de la validité de l'ambition que nous avons fixée pour notre entreprise et nos produits. Elle montre que nous prenons les mesures nécessaires pour nous aligner sur la trajectoire de 1,5 °C et encourage ainsi nos clients et fournisseurs à se joindre à nous pour réduire l'impact environnemental de nos activités. Permettre une aviation faible en émissions nécessite un effort collectif, et ATR s'engage à jouer tout son rôle pour limiter les effets du changement climatique. »

Science Based Targets initiative (SBTi) est un programme qui encourage et aide les entreprises à fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre fondés sur des données scientifiques. SBTi est le fruit d'une collaboration entre le CDP (anciennement le *Carbon Disclosure Project*), le Pacte mondial des Nations Unies, le *World Resources Institute* (WRI) et le Fonds mondial pour la nature (WWF).

Pour plus d'informations sur la stratégie à faible émission de carbone d'ATR, cliquez [ici](#) (contenu en anglais).

### A propos d'ATR

ATR est le constructeur numéro un mondial d'avions régionaux. Ses deux modèles, les ATR 42 et 72, sont les avions de moins de 90 places les plus vendus dans le monde. La mission des employés de l'entreprise consiste à rapprocher les populations du monde entier et à contribuer au développement de tous, de manière responsable. Grâce à la démarche d'innovation permanente de l'entreprise, et à l'efficacité de leurs turbopropulseurs, les ATR ouvrent 120 nouvelles routes chaque année en moyenne, consomment 45 % de carburant de moins et émettent 45 % de CO<sub>2</sub> de moins que les jets régionaux. Les ATR ont été choisis par quelque 200 compagnies qui les opèrent depuis plus de 100 pays dans le monde. ATR est une co-entreprise d'Airbus et de Leonardo. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.atr-aircraft.com](http://www.atr-aircraft.com).

### Contact presse ATR

**Charlotte Giuria**

+33 (0)6 80 48 20 96

[charlotte.giuria@atr-aircraft.com](mailto:charlotte.giuria@atr-aircraft.com)

ATR  
1, Allée Pierre Nadot – 31712 Blagnac Cedex – France  
Tél.: +33 (0)5 62 21 62 21

Groupement d'intérêt économique  
323 932 236 R.C.S – Toulouse APE 3030 Z  
SIRET 323 932 236 00033 – VAT FR86 323 932 236